

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le renouvellement urbain se poursuit à Saint-Dizier

Vendredi 5 octobre, Elisabeth Robert-Dehault, Maire de Saint-Dizier et Alain Simon, Vice-président de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise ont signé la convention pluriannuelle de projet de renouvellement urbain, cofinancé par l'Agence de renouvellement urbain (Anru) dans le cadre du nouveau projet national de renouvellement urbain (NPNRU). Cette signature s'est déroulée à l'hôtel de Ville de Saint-Dizier en présence des partenaires* du projet.

La Ville de Saint-Dizier et la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise, retenues dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain « Anru 2 », vont bénéficier de 8.6 millions d'euros pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie dans le quartier du Vert-Bois à Saint-Dizier. Plusieurs opérations et projets vont être entrepris à partir de janvier 2019 et jusqu'à 2024 afin de poursuivre, avec l'aide de l'Anru et des partenaires, la transformation urbaine engagée.

Cette nouvelle convention, signée avec l'Anru, va octroyer 8.6 millions d'euros au territoire représentant un investissement de 28 millions d'euros HT. Ce programme urbain s'articulera avec le projet « Cœur de Ville » puisque le fil conducteur reste le même que pour l'Anru 1, c'est-à-dire rapprocher le Vert-Bois du centre-ville et de ses équipements. La nature sera réintégrée dans le quartier en créant à l'ouest (Boulevard Henri Dunant) une ambiance « jardin » et à l'est (Boulevard du Colonel Entrevant et rue Jean Camus) une percée de la forêt. L'offre de logement se diversifiera afin de favoriser la mixité sociale et urbaine. Enfin, proximité, sécurité et insertion sociale et professionnelle feront partie intégrante de la démarche.

Depuis la moitié des années 90, le quartier du Vert-Bois s'est profondément modifié, offrant aujourd'hui à ses habitants un environnement agréable. A l'instar de nombreux quartiers construits sur le modèle dit « des grands ensembles », le Vert-Bois était en attente d'un projet de renouvellement profond. L'Atelier Ruelle, représenté par l'architecte-urbaniste Gérard Pénot, a travaillé au programme de renouvellement urbain dès ses débuts en portant une attention particulière sur la qualité des espaces du quotidien.

Les projets, conçus en concertation avec la population, parachèveront de changer la physionomie du quartier. « **Ce que nous voulons, c'est améliorer le cadre de vie et le faire avec les habitants** » conclut Philippe Bossois, Président de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise.

Contact presse :

Emmanuelle Schmitt - Attachée de presse

Ville de Saint-Dizier – Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise

Tél. : 03 25 07 31 61 • Courriel : eschmitt@mairie-saintdizier.fr

**L'État, La Caisse des Dépôts, Action Logement Services, Office public de l'habitat de Saint-Dizier (OPH), Le Foyer Rémois, Plurial Novilia.*

DOSSIER DE PRESSE

Le projet dans ses grandes lignes

Libérer l'espace

Pour réintégrer la nature dans le quartier et ainsi améliorer la qualité de vie, les immeubles Réunion, Miquelon, Samoa, Vulcain, Orcades, Ibiza, Antilles et Fidji, représentant l'équivalent de 320 logements, vont être démolis. Cette opération menée par l'Office public de l'habitat (OPH) va permettre d'aménager l'espace public et de favoriser l'entrée de la forêt dans le quartier.

Mettre en valeur le patrimoine naturel

Le fil conducteur de la poursuite des différents aménagements sera la mise en valeur du patrimoine naturel afin d'articuler pleinement ces opérations avec celles menées dans le cadre du projet « Cœur de ville » en centre-ville.

Ainsi, six sites emblématiques du quartier (équivalant à 180 000 m²) vont bénéficier d'aménagements paysagers pour créer à l'ouest du quartier une ambiance « jardin » et à l'est une percée de la forêt.

Les boulevard Henri Dunant et Salvador Allende et les sites du centre commercial démoli et des immeubles Sarthe, Gers, Mayenne et Allier se verront reconquis par les jardins et agrémentés d'espaces de proximité : potagers, mobilier urbain, parking automobile et cyclo... Du côté est, le boulevard Entrevan et la rue Camus gagneront en panorama avec une vue imprenable sur la forêt.



Proposer des logements adaptés

Diversifier l'offre de logement pour favoriser la mixité sociale et urbaine à l'échelle du quartier et de la ville est l'un des piliers de cette convention. Dans le secteur ouest du quartier, les immeubles Liez-Reynel-St Ciergues, Erdre et Indre vont voir leur pied d'immeuble valorisés permettant de mieux délimiter les parties privées et publiques, en cohérence avec les projets à proximité comme par exemple la maison médicale. Ces espaces publics vont devenir des espaces de convivialité.

Certains terrains libres, comme le site de la « Buse », pourront bénéficier de programmes de constructions immobilières afin d'aider les habitants à devenir propriétaires.

En parallèle d'autres opérations immobilières menées dans les secteurs du Clos mortier, de l'ancien hôpital et en centre-ville, représentant 59 logements du T2 au T5 sont, quant à elles, programmées.

Entretenir les liens et garantir la tranquillité

Pour rester proche des préoccupations des habitants et y répondre de façon organisée une démarche de gestion urbaine de proximité a été structurée ces dernières années avec les gardiens d'ilots, les référents secteur de l'OPH et les services municipaux (veille territoriale). Ces actions vont être réétudiées, en lien avec le Conseil citoyen, pour répondre de manière plus précise aux attentes des riverains, des commerçants et des responsables associatifs.



La démarche liée à la sécurité, initiée depuis 2012 dans le cadre de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) sera confortée en fonction des besoins liés à l'évolution urbaine du quartier : effectifs policiers, vidéo protection et coordination des partenaires.

Réinsérer les personnes éloignées de l'emploi

Une clause d'insertion, imposée par la charte nationale du renouvellement urbain, va servir la réinsertion des habitants du quartier, éloignés de l'emploi. Les entreprises qui vont être titulaires des marchés publics auront cette obligation pour un minimum de 5% du nombre total d'heures qui seront travaillées. Le but est d'offrir aux habitants un parcours d'apprentissage professionnel dans une dynamique d'insertion.

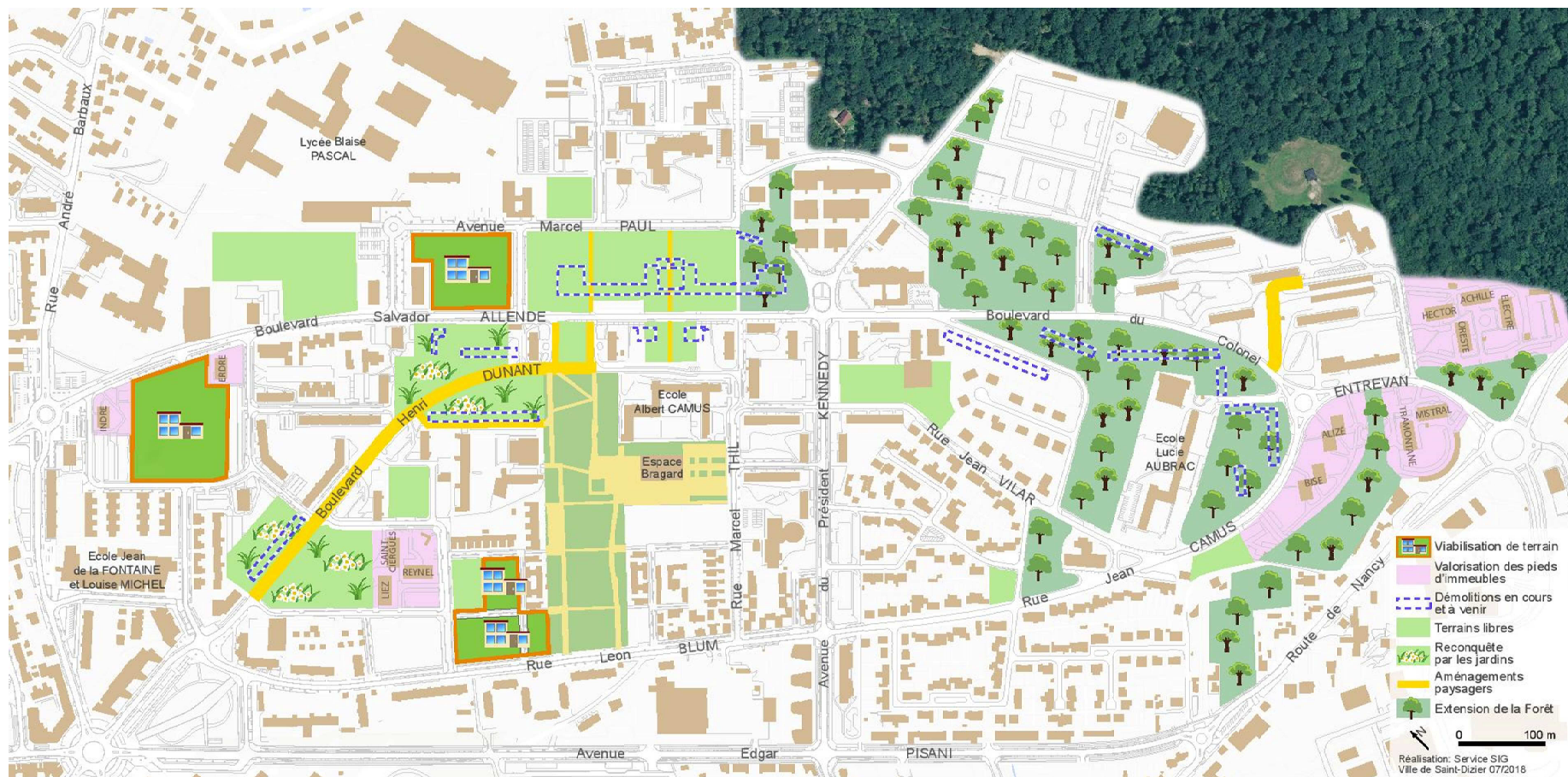
Innovante dans ce domaine, la ville de Saint-Dizier avait déjà permis, entre 2009 et 2012 dans le cadre de l'Anru 1, à 70 personnes d'obtenir un contrat pérenne, en CDI ou CDD, de plus de 6 mois. Cette clause facilite les démarches d'insertion pour les habitants et les aide à réintégrer une dynamique professionnelle.



La maison du projet pour une concertation de la population

Une exposition, retraçant l'histoire du quartier et son évolution, donnera la possibilité aux habitants de découvrir les ambitions de ce projet de renouvellement urbain. A noter la particularité du projet : les différentes actions vont être co-construites avec la population qui sera concertée et informée à plusieurs reprises lors d'ateliers-conférences.

Les opérations et les projets, dans le détail



Rencontre avec Gérard Pénot de l'Atelier Ruelle

Architecte-urbaniste, Gérard Pénot a travaillé au Programme de renouvellement urbain du quartier du Vert-Bois, dès ses débuts dans les années 2000 en portant son attention sur la qualité des espaces du quotidien.



- **Selon vous, quel est le rôle d'un programme d'urbanisme dans une ville ?**

« L'urbanisme est un processus qui relie plusieurs démarches : la concertation, les rencontres et les échanges avec les habitants. Mon expérience au service de villes en difficulté m'a convaincu que le projet est une économie, tout autant qu'un acte de création. La sobriété d'une intervention urbaine peut-être synonyme de qualité et de durabilité. »

- **Pensez-vous que le programme Anru 2 va revitaliser le quartier du Vert-Bois ?** *« Le fil conducteur du programme Anru 2 reste le même que pour Anru 1 : éviter que le Vert-Bois soit une ville nouvelle comme l'avait envisagé Pisani, ni même un quartier à part. Nous nous appuyons sur ce qui a été réalisé précédemment et le contexte local pour proposer une démarche d'ensemble privilégiant, à terme l'habitat individuel à deux pas du centre-ville et de ses équipements. »*
- **Depuis près de vingt ans vous travaillez à la rénovation du quartier ? Qu'en pensez-vous ?** *« Le quartier c'est avant tout ses habitants et la population du quartier demeure fragile, avec des difficultés sociales qui peuvent conduire à une forme de repli. Nous voulons, en lien avec la municipalité, inciter les habitants à 'sortir' du quartier pour fréquenter les équipements et les commerces. Nous portons beaucoup d'attention aux usages et au confort du quotidien. Il s'agit de faciliter les déplacements et l'appropriation des espaces. Les aménagements à venir vont conduire les habitants à développer des projets collectifs autour des jardins, potagers, espaces de jeu... »*
- **Quel projet allez-vous proposer pour cette 2^e phase de rénovation urbaine dans le quartier du Vert-bois ?** *Nous proposons de reconstituer tout un paysage, avec pour principe un aménagement de l'économie. Il s'agira de construire petit à petit comme dans une ville classique, de reboiser les terrains situés en lisière de forêt et d'étendre la prairie. Les matériaux issus de la démolition seront recyclés pour certains sols, le verdissement se fera à coût maîtrisé et les micro-espaces publics et leur entretien seront peu coûteux. Les terrains libérés seront raccordés à l'espace public et aux rues pour que les habitants se les approprient.*

Les partenaires – Le plan de financement

Coût total (prévisionnel) : 28 millions d' € hors taxe, soit 31 millions d'€ ttc.

	Montant en €	Taux de participation
Les porteurs de projets sont :		
- <u>La Ville de Saint-Dizier</u>	5 552 000	20 %
- <u>La Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise</u>	115 000	0.5 %
- <u>Les bailleurs sociaux</u> (OPH, Foyer Rémois et Plurial Novilia)	11 442 500	41 %
Ils seront soutenus par :		
- <u>L'Etat, dans le cadre de l'ANRU</u>	7 800 000	27.5 %
- <u>L'Europe</u> via le FEDER 2015-2021	1 965 000	7 %
- <u>Le GIP Haute-Marne</u> dans le cadre du Contrat de Ville	1 125 000	4 %
TOTAL TTC	28 000 000	100 %
<u>Action Logement</u> soutiendra le programme via des prêts bonifiés à hauteur de 800 000 €, ainsi que <u>la Caisse des Dépôts et Consignations</u> via des prêts à hauteur de 7 120 000.		

L'Anru 1, un bref bilan

La Ville de Saint-Dizier, à l'initiative de son ancien maire, le député François Cornut-Gentille, a mené de 1995 à 2015, un Grand Projet de Ville, en partenariat avec l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru). Le projet Anru 1 a considérablement amélioré le cadre de vie, avec au centre des préoccupations la qualité de vie de ses habitants : Renouveau, requalification et diversification du parc de logements, amélioration des dessertes, récréation d'espaces de liaisons, implantation d'activités et d'équipements de loisirs...

Les actions menées visaient plusieurs objectifs :

- Unifier la ville pour revaloriser et redécouvrir l'identité bragarde
- Diversifier l'offre de logement et organiser la mixité sociale et urbaine dans l'ensemble de la Ville
- Améliorer le cadre de vie et mettre en valeur le patrimoine paysager

Logement : Une approche qualitative conciliant confort et performance énergétique.

Activités et développement économique : Le quartier s'est vu doté de nouveaux équipements tels que Les Fuseaux, l'Espace sportif Pergaud, l'Espace Créateurs d'Entreprises...

Service à la population, loisirs et cohésion sociale : Les dispositifs existants, dans le cadre de la Politique de la Ville, ont soutenus les activités collectives portées par les habitants pour animer le quartier. Par ailleurs, de nombreux projets, sportifs, culturels, festifs ou en lien avec la nature ont été financés : Parc de la Coulée Verte, Collège Luis Ortiz, Groupe scolaire Louise Michel, EHPAD L'Orme Doré, Parc du Foirail, Structure d'accueil de la petite-enfance, Reconstruction du collège Anne Frank, Réaménagement de l'Avenue Kennedy, Réhabilitation de la résidence pour personnes âgées Ambroise Croizat, Création de la chaufferie Biomasse...

En chiffres clés (1994-2014) :

→ Logements : 535 logements neufs construits / 920 logements démolis / 2000 logements réhabilités ou résidentialisés.

→ Equipements : 1 salle de spectacle Les Fuseaux / 1 parc sportif Pergaud / 1 pépinière d'entreprises / 1 maison d'accueil pour les enfants et adolescents autistes / 1 collège / 2 groupes scolaires / 1 établissement pour personnes âgées / 1 structure d'accueil pour la petite enfance / 1 réhabilitation de résidence pour personnes âgées.

→ Lien social : 1 parc au cœur du quartier (Le Foirail et la Coulée verte), 1 parc sportif et soutien aux associations.

Le Vert-Bois, d'une ville nouvelle au quartier actuel

Depuis 1945, la Ville de Saint-Dizier a connu des développements urbains majeurs, et notamment le quartier du Vert-Bois. En effet, dans le contexte économique, prospère, des Trentes Glorieuses, l'implantation massive d'industries et les besoins en main d'œuvres grandissants ont attiré des populations de tout le bassin régional. Les demandes en logements ont explosé en même temps que la démographie.

C'est ainsi qu'une ville nouvelle s'est créée au nord de Saint-Dizier. Il s'agissait de la première ville nouvelle de France et ce projet audacieux était porté par une figure centrale : Edgard Pisani, préfet de France et Sénateur du département. Porteur d'une véritable vision politique, il considérait la vieille ville comme terne et insalubre. Son projet s'attachait à s'éloigner de la ville historique pour se tourner vers l'avenir et le neuf.

La naissance d'une ville nouvelle

Le 17 novembre 1950, le Conseil municipal de Saint-Dizier vote le projet urbain porté par l'architecte Pocorull et le Préfet Edgar Pisani. Ce dernier décrit la ville comme « une ville résidentielle, placée sur le territoire même de la commune de Saint-Dizier, qui est riche en industries, exigeant un apport de main d'œuvre ». Ce projet, prévoyant la sortie de terre de constructions collectives, d'une zone réservée à l'accession à la petite propriété et la création d'une cité scolaire au nord-est de la zone a été pris en charge par André Croizé, urbaniste/conseil de la Ville.

Le secteur ne bénéficiait alors ni de réseaux routiers, ni d'aucun approvisionnement en gaz, eau et électricité. Les travaux, conséquents, ont entraîné l'adoption successive, de plan-masse global. Initialement pensé comme un prolongement de la vieille ville, Saint-Dizier-le-Neuf s'est vu, progressivement, requalifiée « d'unité autonome, satellite de la cité mère » avec 3000 logement envisagés, mais aussi une église, un centre-commercial, un « club des jeunes » et une « place terrasse » où y battra le cœur.

La version définitive du projet est adoptée le 6 octobre 1952 par le Conseil municipal et l'Office HLM et dans la foulée, la première phase de construction est engagée. Cette version prévoit, outre des barres de 3 ou 4 étages, des tours allant de 9 à 12 étages et d'autres aménagements

ambitieux comme un stade, une salle de spectacle de 1000 places, un hôtel-brasserie, une annexe de la Sous-Préfecture et une cité scolaire (tous ne verrons pas le jour). Les premiers bâtiments sortent de terre d'avril 1952 à septembre 1953. Il s'agit de six bâtiments de quatre étages « dotés de tout le confort moderne, d'une cave et d'un garage à vélo ».

Ils sont affublés d'une lettre de l'alphabet avant de se voir baptisés par la suite Jason, Atalante, Hercule, Persée et Poséidon. Par la suite, trois



bâtiments comptabilisant un total de soixante-quatre logements sont bâtis. Ce sont les prémices d'un programme, ambitieux, visant la construction de 4500 logements sur 10 ans. Les premiers emménagements ont lieu quelques années plus tard en 1957 et 1958 dans des bâtiments aux noms aussi évocateurs que Fidji, Antilles, Ibiza, Orcades, Loyauté, Mercure, Héronne, Meuse, Canaries, Comores, Blaise, Vingeanne, Aisne, Aube,

La Base Aérienne 113 et ses militaires ont également joué un rôle dans la construction du Vert-Bois puisqu'ils ont précipité sa construction. 14 blocs ont été édifiés et ont constitué « Le Vert-Bois militaire ». Ce dernier était envisagé comme un prolongement de l'ensemble urbain, et non comme une caserne en marge de la vie civile.

André Croizé parfait en novembre 1956 le « Règlement d'urbanisme du Vert-Bois » et stipule les conditions de son projet où sont exclus tous bâtiments industriels au bénéfice unique de logis résidentiels et de leurs corollaires commerciaux et de services.

Au début de l'année 1958, les constructions reprennent. La plus haute tour de la ville, la tour B.U.C.I.L, haute de 59 mètres, est inaugurée en janvier 1959. A l'été 1958, 16 parcelles couvrant une surface de 1.38 hectares sont consacrées à une zone d'accession à la moyenne propriété. Le « Logis Bragard », société mixte dédiée à la construction d'immeubles d'habitations, naît à la fin des années 50 et contient un lotissement de 304 logements.

La Ville continue de se remplir de manière exponentielle en l'espace de 5 ans, passant de 1 528 à 17 404 habitants entre février 1954 et décembre 1961 selon le journal *La Croix de la Haute-Marne*. Du côté des travaux, ils atteignent la dernière phase significative en 1965-67, avec l'érection de 622 logements, répartis en 16 immeubles. D'autres constructions, émailleront les années 70, plus sporadiquement.

Le Vert-Bois, un lieu de vie

Du côté des aménagements publics, la Ville tarde à s'équiper. Des réservoirs d'eau potable sont construits en 1954 et 1958, une ligne de bus reliant le centre-ville à la ville nouvelle se met en place en 1957 et une gare routière voit le jour en 1959. Saint-Dizier-le-Neuf prend progressivement forme et le boulevard Henri Dunant et l'avenue Kennedy, respectivement inaugurés en 1963 et 1964 en dessinent les contours.

Toutefois, si la ville nouvelle veut devenir un lieu de vie à part entière, elle doit poursuivre ses efforts d'aménagements urbains et mettre en chantier les infrastructures envisagées dans le projet initial. L'urgence se fait d'ailleurs criante à mesure que la population augmente. Un baby-boom pousse notamment la municipalité à implanter des bâtiments scolaires, et au plus vite. En 1954, l'école Pierre Brossolette est la première à



ouvrir ses portes et elle sera immédiatement suivie par les écoles Albert Camus, Jean Moulin, Louis pasteur et Pierre et Marie Curie. La cité scolaire envisagée dès le début du projet naît en 1954 et prend la forme du collège-lycée Saint-Exupéry. La fin des années 60 voit également fleurir d'autres structures éducatives : le lycée Blaise pascal en 1966, les collèges Anne Frank et Louise Pergaud en 1967 et 1969 et le groupe scolaire Louise Michel en 1969.

Du côté de la vie spirituelle, le 4 juin 1961, la première pierre de la bâtisse, destinée à implanter une paroisse et remplacer les chapelles de fortune, est posée. Le 23 décembre 1962, l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus est consacrée par l'évêque de Langres. Cette vaste structure, dotée d'une voute, d'un cloître, d'une sacristie équipée de deux bureaux et d'un presbytère avec sous-sol et garage peut accueillir jusqu'à 700 fidèles.

La vie commerciale, maillon essentiel de la vie de la cité, tarde de son côté à se concrétiser.

Une Coop est le premier commerce à ouvrir ses portes en 1954 et deux autres boutiques suivront en juillet 58. Il faudra néanmoins attendre quelques années la mise en place d'un centre-commercial dont le but est de redynamiser la vie du quartier, quasi absente à l'époque. Il finit par voir le jour en 1964, soit dix ans après l'ouverture du premier commerce, à une époque où la population du Vert-Bois dépasse les 15 000 résidents.



Il faut attendre 10 ans après la pose de la première pierre pour que la municipalité s'oriente vers une véritable politique culturelle et sociale. L'impulsion est donnée au début des années 60. Le projet d'un centre socio-culturel doublé d'une salle omnisport est confié à l'agence Croizé avec comme date butoir décembre 1960 afin de bénéficier d'une subvention de 40 millions de Francs de la part du Gouvernement. Le projet, achevé fin 1964, prend la forme d'une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) implantée sur le Terrain de la Buse. Ce centre se compose d'une salle de spectacle de 300 places, d'une galerie d'exposition, d'une bibliothèque, d'un gymnase, de salles de réunion et d'ateliers. Une piscine, dont les ambitions ont été revues à la baisse, est inaugurée en 1977 à proximité de la MJC. D'autres projets, sont quant à eux, écartés : terrains multisports, complexes sportifs....

Dans le prolongement de la politique sociale voulue par la municipalité, une structure multi-accueil de la Petite enfance remplace le centre-médicosocial envisagé pendant un temps.

Dans le même temps, le centre-ville ne bénéficie pas d'une attention très poussée tant la ville nouvelle focalise tous les efforts. Il faudra attendre 1982 pour qu'une salle de spectacle soit bâtie pour pallier la vétusté du théâtre.

La fin de l'urbanisme effréné

Le flot de nouveaux arrivants ne se tarit pas, alimenté notamment par des flux d'immigrés en provenance du Maghreb et par la poursuite de l'exode rural. Les élus promeuvent encore la redynamisation du quartier et promettent de nouveaux aménagements mais à l'orée des années 70, Saint-Dizier-le-neuf se désigne désormais par le nom du quartier qu'il occupe, le Vert-Bois, et n'a toujours pas gagné le statut d'unité urbaine autonome que souhaitait Pisani. Une fracture oppose les deux rives de la Ville. La RN4 qui

traverse le Vert-Bois le coupe du centre-ville, tout comme la voie ferrée. Les contraintes du tracé du canal instaurent une cassure entre les 2 pôles. Cette fracture est également imputable à la permanence des administrations au cœur du centre-ville, malgré un projet de relocalisation de la Sous-Préfecture au Vert-Bois laissé de côté et l'éloignement de la plupart des commerces.

Les aspirations des promoteurs de la ville nouvelle se heurtent à une réussite moins éclatante que ce qu'ils en avaient attendu, en même temps que Saint-Dizier se retrouve confronté à des problématiques socio-économiques. Le développement urbain du vert-Bois atteint une période de stagnation prolongée jusqu'à la fin des années 90.

En effet, vers le milieu des années 80, la courbe démographique de la ville commence à s'inverser en même temps que celle-ci perd de son attractivité. L'industrie, et avec elle l'économie, est frappée par la crise et entame un long déclin. En 1999, à l'initiative de son maire François Cornut-Gentille, la Ville est retenue en vue de la signature d'un Grand Projet de Ville. Le 23 janvier 2000, elle est la 4^e ville de France à s'engager dans cette voie.



Inauguration de l'Avenue Edgar Pisani, en lieu et place de l'ancienne RN4, le 26 juin 2005. La fracture territoriale devient voie de réunification.

Une ville à nouveau réunie

Le cœur des préoccupations de la politique de renouvellement urbain est la réunification effective de la ville. Il est décidé d'impulser un vaste mouvement de requalification des deux axes routiers afin de désenclaver le vert-Bois. En effet, le secteur historique et le centre-ville sont chacun peuplés de 15 000 âmes qui ne communiquent pas et ne vivent pas ensemble.

Depuis, la municipalité accompagnée de l'Atelier Ruelle a travaillé îlot par îlot pour faire du vert-Bois une ville différente des grands ensembles, avec des maisons de ville, des vraies rues, du mobilier urbain identique à celui du centre-ville. En même temps, après vingt ans de travaux menés en centre-ville, celui-ci est devenu plus attrayant avec des espaces publics plus soignés et une déambulation en centre-ville plus agréable pour les usagers.

Le programme Anru 2, mené en lien avec l'Action « Cœur de Ville », conduira à revitaliser Saint-Dizier pour l'imposer comme ville stratégique et centrale au sein du bassin de vie comptant 150 000 habitants.

Le projet « Cœur de ville » en centre-ville

Saint-Dizier fait partie des 222 villes françaises retenues dans le cadre du dispositif national « *Action Cœur de ville* », programme d'aide à la redynamisation des centres villes. Plusieurs actions vont être mises en œuvre, pour faire rayonner le territoire mais surtout améliorer la qualité de vie des habitants. Ce dispositif rejoint la dynamique d'aménagement, de développement et de restructuration entreprise dans le quartier du Vert-Bois pour faire de Saint-Dizier, une ville centre et un moteur de développement au sein du bassin de vie.

Créer un centre-ville unifié, structuré et moderne dont le développement bénéficierait non seulement à Saint-Dizier mais aussi à l'ensemble du territoire, tels sont les enjeux de Saint-Dizier, cœur de ville. Cinq milliards sur 5 ans seront en effet débloqués au niveau national pour aider les villes moyennes bénéficiant de ce dispositif. A Saint-Dizier, plus d'une dizaine d'actions destinées à dynamiser le territoire, vont prendre leur élan dans les mois à venir : Extension du centre nautique, du ciné Quai, aménagement des berges de Marne et du canal « *Entre Champagne et Bourgogne* », création d'un pôle d'échange multimodale, réhabilitation du marché couvert, requalification de l'hyper centre et projet culturel au château de Saint-Dizier.

Le programme Action Cœur de ville a pour objectif de soutenir le travail des collectivités locales, d'inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir le centre-ville, et ainsi améliorer les conditions de vie des habitants. L'ambition de ce projet urbain, qui sera mis en œuvre par phase, dès 2019, est de transformer le cœur de Saint-Dizier afin de lui restituer une identité forte, de doter la ville d'un réel pouvoir d'attractivité et de contribuer ainsi à son développement économique, culturel et social. Ce programme s'intègre ainsi dans une dynamique murie, volontaire et audacieuse d'aménagement et de développement urbain initié avec le projet Saint-Dizier 2020. Il fait suite à la requalification profonde du centre-ville, réalisée depuis 1995.

De nombreux partenaires accompagnent le binôme Saint-Dizier et son Agglomération dans la mise en œuvre de ce projet d'envergure : L'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Région Grand Est, le Conseil départemental de la Haute-Marne, Action Logement, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et l'Agence nationale de l'habitat.



Le 8 juin dernier, Elisabeth Robert-Dehault, Maire de Saint-Dizier et Philippe Bossois, Président de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise ont signé la convention-cadre qui formalise leur engagement dans le dispositif.